

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES
PUBLICS/SECTEUR FINANCES

ARR2024_0114

ARRÊTÉ

OBJET : CESSATION DE FONCTION DE CHRISTINE TAVARÈS EN QUALITÉ DE MANDATAIRE DE LA RÉGIE DE RECETTES AUPRÈS DU SERVICE CULTURE

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008,

VU l'arrêté ministériel en date du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents,

VU l'instruction ministérielle du 21 avril 2006,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2008 fixant les indemnités de responsabilité allouées aux régisseurs des régies de recettes et/ou d'avances,

VU la délibération du Conseil municipal du 24 mai 2020 portant délégation au maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté n° 96-03 en date du 9 janvier 1996, modifié par l'arrêté n° 02-06 en date du 4 février 2002 et par décisions n° D07-164 du 18 octobre 2007 et D11-26 du 3 février 2011, portant création de la régie de recettes auprès du service Culture,

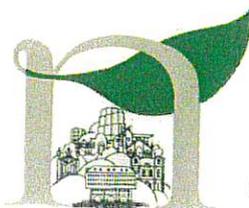
VU la décision n° DEC2021_0047 en date du 25 mars 2021 portant avenant n° 1 à la régie de recettes auprès du service Culture,

VU la décision n° DEC2022_0109 en date du 11/08/2022 portant avenant n° 2 à la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° ARR2022_0416 en date du 27 décembre 2022 portant nomination de Monsieur Régis MAKSUD en qualité de régisseur titulaire de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° ARR2023_0423 en date du 11 décembre 2023 portant nomination de Madame Stéphanie CLARISSOU en qualité de mandataire de la régie de recettes auprès du service Culture,

1/3



VU l'arrêté n° ARR2023_0421 en date du 11 décembre 2023 portant nomination de Madame Maryline BURCKLE en qualité de mandataire suppléant de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° ARR2023_0422 en date du 11 décembre 2023 portant nomination de Madame Sandra GAURIN en qualité de mandataire de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° ARR2021_0088 en date du 22 avril 2021 portant nomination de Madame Isabelle ROHRBACH en qualité de mandataire de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° ARR2021_0330 en date du 9 décembre 2021 portant nomination de Monsieur Sami LOUNIS en qualité de mandataire de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° ARR2021_0089 en date du 22 avril 2021 portant nomination de Madame Christine TAVARES LOPES en qualité de mandataire de la régie de recettes auprès du service Culture,

CONSIDERANT que Madame Christine TAVARES LOPES a quitté ses fonctions auprès du service Culture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Il est mis fin aux fonctions de Madame Christine TAVARES LOPES en qualité de mandataire de la régie de recettes auprès du service Culture.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le comptable public assignataire ;
- Madame le Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel ;
- aux intéressés,

chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication ou notification et/ou de sa transmission au représentant de l'État.

Le régisseur titulaire

Régis MAKSUD

(Mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

« Vu pour Acceptation du »
MJ

Le mandataire

Christine TAVARES LOPES

(Mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation.



Suite de l'arrêté n° ARR2024_0114 portant « Cessation de fonction de mandataire de la régie de recettes auprès du service culture » (3)

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
Reçu en préfecture le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024
ID : 077-217703370-20240420-ARR2024_0114-AI



Fait à Noisiel,

Signé électroniquement par : Mathieu Viskovic
Date de signature : 20/04/2024
Qualité : Maire de Noisiel

